



PROJET PEDAGOGIQUE

FORMATION AIDES-SOIGNANT.E.S

SOMMAIRE

Présentation d'ASSISTEAL FORMATION – Nos valeurs

CHAPITRE 1 - L'ORGANISATION	7
1. La responsabilité	7
2. Présentation de l'équipe	7
CHAPITRE 2 - LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION	8
CHAPITRE 3 - LA FORMATION	8
1. L'organisation pédagogique	8
1.1. Les principes pédagogiques.....	8
1.2. La pédagogie.....	9
1.3. Le contenu de la formation	9
2. L'organisation de la formation	9
CHAPITRE 4 - LES MODULES DE FORMATION	13
1. MODULE 1 – 4 semaines.....	13
2. MODULE 2 – 2 semaines	20
3. MODULE 3 – 5 semaines	23
4. MODULE 4 – 1 semaine	32
5. MODULE 5 – 2 semaines	35
6. MODULE 6 – 1 semaine	40
7. MODULE 7 – 1 semaine	43
8. MODULE 8 - 1 semaine	47
CHAPITRE 5 - LES STAGES CLINIQUES	51
CHAPITRE 6 - LES MODALITÉS D'ÉVALUATION	52
1. L'accompagnement pédagogique	52
2. Les conceptions des évaluations.....	54

ASSISTEAL Formation assure une formation professionnelle conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.e qui s'adresse à des personnels travaillant dans des structures hospitalières, extrahospitalières et de soins à domicile, à des personnes en recherche d'emploi ou des jeunes adultes.

L'aide-soignant.e exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de santé publique¹.

Dans ce cadre, l'aide-soignant.e réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant.e accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant.e participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

La fonction d'aide-soignant nécessite des capacités qui requièrent de multiples compétences. Ces compétences, acquises tout au long de la formation, sont le fruit d'un apprentissage multidimensionnel.

Aussi la formation dispensée à ASSISTEAL Formation accorde une place privilégiée au développement individuel de la personne en formation en l'accompagnant dans son parcours de professionnalisation.

Cette formation s'inscrit depuis quelques années dans un contexte d'évolution sanitaire et social.

C'est donc dans ce contexte en mutation qu'ASSISTEAL Formation s'engage dans une démarche qualité de la formation dispensée pour renforcer l'attractivité du métier et développer l'employabilité.

Cette approche nous amène à vous exposer la charte ASSISTEAL Formation et nos engagements.

¹ Code de la Santé Publique – Décret N° 2004-11-28-802 du 29 juillet 2004 – Livre III *Auxiliaires médicaux* – Titre 1^{er} *Profession d'infirmier ou d'infirmière*

A. Valeurs professionnelles attendues lors de la formation

La formation d'aide-soignant repose sur trois idées « forces » qui sont présentées lors de la journée d'accueil, reprises par les référents de groupe tout au long de la formation :

IMPLICATION

- Être présent, être ponctuel,
- Savoir s'organiser (dégager du temps, respecter les échéances, ...),
- S'engager dans la formation.

PROFESSIONNALISATION

- Employer un vocabulaire et un langage professionnels,
- Avoir une tenue soignée, respectueuse,
- Développer un savoir, un savoir-faire, un savoir être,
- Développer la curiosité et l'esprit critique,
- Respecter les locaux et le matériel,
- Respecter les règles de fonctionnement,
- Avoir une attitude d'entraide.

TRANSFORMATION

- Savoir se remettre en question,
- Savoir demander de l'aide,
- Vivre la formation comme une étape de transformation,
- Développer l'identité professionnelle,
- Développer une éthique professionnelle,
- Être autonome et acteur de sa formation.

L'implication dans la formation conduisant au diplôme nécessite un engagement dans le but d'une professionnalisation et conduit l'élève à être un véritable acteur en tant que futur professionnel de santé.

B. L'équipe pédagogique

Elle est constituée de formateurs, Cadres infirmiers, Infirmiers Diplômés d'Etat permanents et d'intervenants experts provenant d'horizons professionnels différents :

- Michaël TROTOT Directeur pédagogique (Cadre de santé)
- Isabelle DE BESSA Référente Qualité, (Cadre de santé)

- Myriam FAVRIE (Cadre de santé)
- Vanessa GIUDICI
- Marceline HONVAULT
- Marie-Laure ISAAC
- Marie Jeanne JUMEAUX
- Cécile LELEU
- Isabelle RAKOTO
- Michaël BADEROT - Coordinateur pédagogique (Cadre de santé)
- Mourad BESTANI

ASSISTEAL Formation s'engage, sous la responsabilité de la direction pédagogique, dans une dynamique d'enseignement et d'accompagnement en formation avec comme objectif la construction d'une identité professionnelle. Elle vise à permettre un épanouissement professionnel dans l'exercice du métier.

Au regard du contexte sociétal et des besoins croissants de professionnels aides-soignants, les formateurs adaptent leurs pratiques pédagogiques.

Les valeurs pédagogiques sur lesquelles repose notre engagement s'inscrivent dans l'accompagnement de l'autonomie, de la confiance et de l'individualisation, selon les conceptions des apprenants et des formateurs :

Celles de l'apprenant :

- en tant que personne,
- en tant que professionnel.

Celles du formateur :

- en tant que formateur qui accompagne l'apprenant.e dans son apprentissage et son développement personnel,
- en tant que professionnel qui transmet du savoir et des connaissances dans le champ spécifique de son expérience.

Un réel travail d'équipe est mis en œuvre :

- un formateur référent par groupe de 20 à 25 apprenant.e.s, qui assure un suivi pédagogique individuel et collectif,
- un à deux référents « modules »,
- des référents de cours,
- des réunions pédagogiques,
- des échanges pédagogiques et des groupes de travail sur des thématiques et selon les besoins des formateurs,
- un partenariat avec les représentants des structures d'accueil et les tuteurs de nos apprenant.e.s
- des journées de rencontre avec les terrains de stage.

C. Les apprenants

Le public accueilli en formation est multiculturel et de tout âge (de 17 à 60 ans), salarié.e.s, demandeurs d'emploi, jeunes de moins de 26 ans, ce qui permet des partages et des échanges d'expériences.

Les apprenant.e.s sont répartis en groupes et si nécessaire en sous-groupes afin de favoriser l'accompagnement en formation.

Des rencontres sont organisées avec les délégués des apprenant.e.s pour des échanges formels et informels sur le fonctionnement global de l'institut et sur l'approche pédagogique.

D. Les moyens

Moyens pédagogiques

- 1 salle de travaux pratiques aménagée en chambre à deux lits,
- 1 salle en sous-sol, équipée d'un coin « chambre » aménagé avec lit, table de nuit et adaptable, pied à perfusion,
- 2 mannequins de soins, 1 squelette,
- Matériel d'aide à la mobilisation (fauteuil roulant, lève-malade électrique, drap de glissement, planche de transfert, fauteuil de confort, déambulateur, canes, ...),
- Kit pédagogiques (matériel de démonstration permettant d'illustrer les apports théoriques),
- 7 salles de cours, dont 4 équipées de vidéoprojecteurs,
- Matériel informatique (Wifi, ordinateurs portables, photocopieurs, enceintes),
- Bureau pour entretien individuel,
- Bibliothèque avec documents mis à disposition des élèves sur demande,
- Salle de formateur organisée en Open space avec un poste dédié par formateur,
- Accès internet.

Moyens administratifs

- Logiciel informatique GESCOF dédié au suivi optimum de tout le cursus de formation de la candidature à la validation du DEAS,
- Bureau pour entretien individuel,
- Secrétariat organisé en Open space avec un poste dédié par Assistante facilitant l'accueil du public
- Salle de réunion.

E. Nos partenaires

L'équipe pédagogique met à profit ses nombreux contacts pour se créer des réseaux professionnels (terrains de stage hospitaliers et extrahospitaliers).

La collaboration avec les représentants des structures d'accueil repose sur le déploiement de la fonction tuteur de ses agents.

Pour professionnaliser cette fonction, ASSISTEAL Formation propose un cursus de formation au tutorat qui s'appuie sur un partage d'expériences et de mise en commun des compétences.

F. Nos locaux

L'Institut de formation ASSISTEAL Formation est situé au cœur du 20^{ème} arrondissement de Paris.

G. Démarche qualité

La politique qualité s'oriente autour de plusieurs axes :

- Inscrire les apprenants au cœur du dispositif de formation avec la prise en compte de la dimension psychosociale (Fiche de déclaration, suivi pédagogique)
- Répondre aux exigences règlementaires et Qualiopi
- Développer une démarche qualité et gestion des risques par la mise en place de la politique de signalement ,des réclamations ainsi que des dysfonctionnements (actions correctives et préventives)
- Intégrer chaque acteur dans une dynamique qualité

H. Communication

- Interne : est organisée autour de réunions pédagogiques, de points de communication, d'affichage et d'échange à partir d'une application multiplateforme.
- Externe : est réalisée par le biais du site internet, de supports de communication divers (pédagogiques, règlementaires...), journées portes ouvertes, réunions d'information, entretiens individuels et lors des visites des lieux de stage clinique.
Participation à des manifestations de promotion de la santé publique (Campagne de vaccinations, ...).

I. Eveil à la citoyenneté/partenariat

L'éveil à la citoyenneté correspond pour ASSISTEAL à la prise de conscience de la santé à l'échelle d'un territoire (le 20^{ème} arrondissement) et surtout le lien constant entre la santé et la population en dehors des structures de soins permettant une appropriation de la notion de santé publique.

Ainsi, nos élèves et nos formateurs/trices participent depuis 2019 au prix littéraire CHRONOS (œuvres centrées sur la personne âgée) organisé par le magazine « Notre temps ».

Nous participons en relation avec la mairie du XXème arrondissement aux différentes journées d'action sanitaires (VIH, Cancer du sein, Téléthon...).

Nous avons développé un lien privilégié avec l'EHPAD des Amandiers situé à proximité directe de notre institut de formation avec notamment la mise en place de gouters africains confectionnés et animés par nos élèves.

Par ailleurs l'élection des délégués de groupe permet un éveil à la démocratie.

CHAPITRE 1 - L'ORGANISATION

1. La responsabilité

L'Institut est placé sous :

- la responsabilité pédagogique du Directeur Pédagogique de la formation des aides-soignants, assistée du conseil technique et du conseil de discipline (*Arrêté du 22 octobre 2005, modifié*),
- la responsabilité administrative de la Directrice administrative et financière,
- la tutelle de la Région Ile de France, des ARS et de la DRJSCS.

2. Présentation de l'équipe

2.1. L'équipe pédagogique

L'équipe est composée :

- d'un Directeur Pédagogique, **Monsieur Michaël TROTOT**, Infirmier Cadre de Santé,
- de formateurs permanents, infirmier(e)s diplômé(e) d'état et Cadre de santé,
- de formateurs experts appartenant à diverses professions de santé.

2.2. L'équipe administrative

L'équipe comprend :

- une Directrice, **Martine COURTHEUSE**, qui :
 - coordonne les différentes activités administratives et financières,
 - est responsable de l'organisation générale, de l'entretien et du fonctionnement général de l'institut de formation,
 - est chargée du respect de la discipline et de l'application du règlement intérieur.

Elle assure les relations financières et administratives avec les différents financeurs en collaboration avec le Directeur pédagogique (Région IDF – ARS - DRJSCS – POLE EMPLOI - OPCO - Employeurs), le suivi des dossiers de recrutement et des dossiers financiers.

- **Trois assistantes administratives :**

- **Frédéric DAVOUST** Assistant administrative et comptable
En charge des formations continues
- **Charlotte PECHON** Assistante administrative
En charge des formations en cursus partiels
- **Gaëlle SAUPHAR** Assistante administrative
En charge des stages pratiques

² *Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.*

CHAPITRE 2 - LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

L'admission en formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, en cursus complet, est subordonnée à la réussite à des épreuves de sélection.

Les épreuves de sélection comprennent une étude de dossier et une épreuve orale d'admission, pour tous les candidats, en application de l'arrêté du 25 octobre 2005, modifié – Article 5 (Règlement d'admission en formation).

Les candidats en **cursus partiel** sont sélectionnés :

- en première phase, étude de dossier,
- en deuxième phase, entretien individuel.

Cette sélection concerne les candidats titulaires :

- des baccalauréats ASSP et SAPAT,
- du DE d'Auxiliaire de Puériculture, du Diplôme d'ambulancier ou du certificat de capacité d'ambulancier, du DE d'Auxiliaire de Vie Sociale ou de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile, du DE d'Aide Médico-Psychologique, du titre professionnel d'Assistant de Vie aux familles,

Les candidats ajournés et les post VAE sont admis sans épreuve de sélection.

CHAPITRE 3 - LA FORMATION

1. L'organisation pédagogique

1.1. Les principes pédagogiques

- Développement des capacités créatives, de l'esprit d'initiative et de la faculté d'adaptation de l'apprenant.e aide-soignant dans un parcours de **professionnalisation**. Au sein de l'IFAS, positionnement du stagiaire comme un professionnel en considérant que le cours est un moment de transmission et le formateur comme un infirmier.
- Réflexion sur un **projet professionnel personnalisé** en fonction des aspirations de l'apprenant.e et des orientations de l'IFAS. Lors des **suivis pédagogiques individuels**, le formateur référent s'inscrit dans une perspective de développement personnel de l'apprenant.e en :
 - accompagnant l'élève dans un processus de transformation,
 - adaptant son parcours de stage en fonction de son projet professionnel.
- Cohérence entre les objectifs de formation, les fondements pédagogiques et les pratiques professionnelles permettant l'**apprentissage professionnel** de l'apprenant.e. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas travailler à partir de fiche technique mais de s'inscrire dans une démarche réflexive en développant les travaux de groupe suivi d'échanges.

1.2. La pédagogie

Nous avons choisi « la classe inversée » comme méthode pédagogique afin de développer l'autonomie chez chacun.e de nos apprenant.e.s.

La pédagogie utilisée s'organise par objectifs globaux, intermédiaires et spécifiques.

Les objectifs guident l'élève tout au long de son apprentissage et lui permettent de se situer dans sa progression. Les apprentissages sont déterminés à l'avance et les méthodes d'évaluation précisées en début de formation.

C'est une pédagogie pour adulte qui conduit progressivement chaque apprenant.e vers l'acquisition de nouvelles compétences. Le formateur tend à prendre en compte les connaissances, les expériences et le potentiel de chacun.e.

C'est une pédagogie active, qui tend à développer la créativité, le respect de l'autre et la vie en groupe.

C'est une pédagogie transversale qui conduit l'apprenant.e à gérer son apprentissage personnel et à s'autonomiser professionnellement.

1.3. Le contenu de la formation

Il s'articule autour de 4 axes permettant à chaque apprenant.e de construire son projet professionnel :

- La personne et les soins selon les concepts de Virginia Henderson,
- La relation – communication,
- L'analyse de situation et la démarche de soins,
- Le développement des capacités d'initiatives et d'anticipation visant à un exercice professionnel responsable.

Le découpage en modules de formation centrés sur l'acquisition de compétences est organisé sur l'année dans une cohérence tenant compte du référentiel de formation, des parcours de stage, des ressources de l'institut de formation.

2. L'organisation de la formation

Une rentrée est prévue la première semaine de janvier et une rentrée la première semaine de septembre. Pour les cursus partiels la rentrée s'effectue la première semaine de janvier et la première semaine de juin.

L'ensemble de la formation comprend 41 semaines, soit 1 435 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en stage, réparties comme suit :

- 595 heures d'enseignement en institut de formation, réparties sur 17 semaines,
- 840 heures d'enseignement en stage clinique, réparties sur 24 semaines,
- 7 semaines de congés pour la rentrée en septembre ,3 semaines pour la rentrée de janvier.

La formation en institut se déroule en alternance avec les stages cliniques sur la base de 35 heures par semaine

Les cours se déroulent sur la base de 35 h par semaine soit 7 h par jour : de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures (les élèves ont la possibilité de rester en travail personnel jusqu'à 18 heures en salle de cours).

Le calendrier est élaboré de façon à ce que les groupes en formation soient organisés de manière cohérente tant en période d'enseignement qu'en période de stage clinique.

2.1. Organisation des groupes

A chaque rentrée, les apprenant.e.s sont répartis en groupe de 20 à 25 et en 2 sous-groupes, pour les travaux pratiques ou les travaux participatifs en sous-groupes.

Ce groupe est sous la responsabilité d'un formateur référent pendant toute la durée de la formation.

2.2. Organisation de l'enseignement en institut de formation

Chaque formateur est référent d'un ou plusieurs modules :

- enseignement, évaluation, choix des méthodes,
- organisation avec la direction de la participation d'intervenants extérieurs,
- l'enseignement est organisé selon les modalités suivantes pour l'ensemble de la formation :
 - cours magistraux par groupe,
 - travaux dirigés ou travaux pratiques par 1/2 groupe.

Les cours sont organisés et classés selon les modules. Les formateurs référents de cours sont chargés de :

- établir la fiche méthodologique : objectifs du cours, méthodologie et organisation de la dispensation
- élaborer le cours « support formateur » selon la chartre graphique
- réajuster les cours en fonction des besoins et des bilans de fin de modules
- archiver le cours (supports papier et informatique).

2.3. Organisation des modules correspondant à l'acquisition des huit compétences

Chaque module fait l'objet d'une **présentation** qui permet aux apprenant.e.s :

- d'avoir une vue d'ensemble,
- de connaître les objectifs, les modalités de l'évaluation,
- d'articuler les modules les uns par rapport aux autres.

Chaque module est construit suivant **une méthodologie** identique :

- précise les objectifs (globaux, intermédiaires, spécifiques),
- expose le contenu pédagogique,
- indique les méthodes et les moyens mis en œuvre,
- permet d'évaluer les résultats et de les réajuster.

Pour chaque promotion, à l'issue de chacun des modules, un bilan est réalisé par les apprenant.e.s, qui permet à l'équipe pédagogique de réajuster la méthodologie, les contenus, la chronologie des cours.

2.4. La formation dans le cadre de la VAE ou en cursus partiel

Un programme adapté est mis en place en fonction des modules restant à valider selon une approche pédagogique personnalisée.

Le calendrier est organisé en fonction des dates de jury du diplôme.

Les groupes sont constitués en fonction des modules à valider pour l'obtention du diplôme d'état :

- La formation des apprenant.e.s devant suivre les modules 2 – 3 – 6 – 7 – 8 est organisée par groupe de 20 à 25 participants, répartis sur deux rentrées,
- Les apprenant.e.s devant suivre les modules 1 – 4 et 5 (DEAP/CCA/DEA/VAE), sont intégrés aux groupes de formation continue,
- Les candidat.e.s ajournés sont intégrés en fonction des modules à suivre.

2.5. La formation par l'apprentissage

Un programme adapté est mis en place selon une approche pédagogique personnalisée.

Un livret de formation est remis à chaque apprenant.

L'objectif de ce livret est d'accompagner les apprentis tout au long de la formation.

Il sert de repère dans la progression de acquisitions professionnelles. Il est l'outil de liaison indispensable entre l'ensemble de l'équipe pédagogique, les référents de stage, le maître d'apprentissage.

3. Les méthodes

3.1. Les méthodes pédagogiques utilisées en cours associatif

Des méthodes actives :

- Travaux de groupe,
- Emploi de techniques audio-visuelles et informatiques,
- Exposés,
- Analyses de pratiques.

Des méthodes participatives :

- Analyse des expériences vécues (temps formalisé de retour de stage),
- Temps de réflexion après lecture de document, vidéo ou, à l'occasion de faits de société en rapport avec la formation,
- Exposés oraux individuels ou en groupe,
- Pratiques de soins,
- Apprentissage en salle de pratique et en stage,
- Cours magistraux en petits groupes,
- Travail sur documents pédagogiques (Dossier de soins, grilles de dépendance, ...),
- Evaluations formatives et corrections individuelles et/ou en groupe.

3.2. Les méthodes pédagogiques utilisées en stage clinique

La coordination enseignement en institut de formation / enseignement en stage clinique, particulièrement importante, permet de réduire l'écart "théorie/pratique", de créer des relations professionnelles qui facilitent le suivi des élèves et les évaluations.

Les terrains de stage, lieu d'apprentissage sont choisis, dans la mesure du possible, sur 2 critères :

- la qualité de l'encadrement : réalisé par du personnel diplômé, volontaire, en effectif suffisant, partageant des concepts de soins et des méthodes de travail identiques,
- la situation géographique : dans un périmètre géographique tenant compte du lieu d'habitation des élèves.

Chaque élève est évalué, conformément à l'arrêté et également sur des mises en situation professionnelles personnalisées.

4. Les compétences visées pour l'obtention du diplôme

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie,
- Apprécier l'état clinique d'une personne,
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne,
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes,
- Établir une communication adaptée à la personne et son entourage,
- Utiliser les techniques d'entretien de locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins,
- Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle.

5. La durée et le déroulement de la formation

La formation conduisant au diplôme d'aide-soignant comporte 1435 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage sur une durée de onze mois. Le cursus complet de formation comprend huit unités composées de :

- 8 modules de formation, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels. Cet enseignement se déroule sur 17 semaines, soit 595 heures,
- 24 semaines de stages cliniques soit 840 heures, réalisées en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

Les huit unités de formation correspondent à l'acquisition des 8 compétences liées à l'exercice du métier :

Unités de formation	Modules de formation	Stages cliniques
Unité 1	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidien 4 semaines (140 heures)	4 semaines
Unité 2	Module 2 : L'état clinique d'une personne 2 semaines (70 heures)	4 semaines
Unité 3	Module 3 : Les soins 5 semaines (175 heures)	8 semaines
Unité 4	Module 4 : Ergonomie 1 semaine (35 heures)	2 semaines
Unité 5	Module 5 : Relation - communication 2 semaines (70 heures)	4 semaines
Unité 6	Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers 1 semaine (35 heures)	2 semaines
Unité 7	Module 7 : Transmission des informations 1 semaine (35 heures)	Pas de stage
Unité 8	Module 8 : Organisation du travail 1 semaine (35 heures)	Pas de stage
TOTAL	17 semaines (595 heures)	24 semaines

CHAPITRE 4 - LES MODULES DE FORMATION

1. MODULE 1 – 4 semaines

Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne

Durée 4 semaines ou 140 heures

Compétence

Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;
- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne ;
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène ;
- Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

Objectifs institutionnels

- Développer des capacités d'analyse de situation (grâce aux TP).
- Créer une dynamique de groupe de « stagiaires aides-soignants ».
- Favoriser l'autonomie dans les apprentissages à travers la préparation d'exposés.
- Inciter à la prise de parole en public pendant les cours/débats et les exposés. L'objectif est d'apprendre aux stagiaires à savoir exposer leur opinion et leur travail devant des collègues.
- Développer un raisonnement professionnel en mettant en exergue les manifestations de dépendance et d'indépendance afin d'individualiser les actions auprès de la personne accompagnée dans les actes de la vie quotidienne.
- Permettre de se créer une identité professionnelle.

Remarques

*Le module 1 a pour but de présenter l'être humain dans son **contexte de vie** par opposition au module 3 où l'être humain est présenté dans un contexte de soin.*

Toutefois, les stagiaires doivent comprendre que dans un contexte de vie, les personnes aidées n'ont pas toutes le même degré d'autonomie.

Le cours sur l'autonomie qui aborde le thème des structures d'accueil pour personnes âgées et / ou handicapées permettra aussi de sensibiliser les stagiaires aux différents types de terrains de stage

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : cours magistraux et travaux dirigés

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
Pages 20 -22 – 23 - 24	<u>Réflexion en groupe M1.1</u> Accueil	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation du référent et présentation du groupe – Présentation de la formation et de l'organisation. – Les valeurs professionnelles. – Le règlement intérieur, vie collective. – Représentation de la fonction et de la formation globale. – Contexte de soins actuel. 	
Pages 23 – 24 – 25 – 28 – 41 – 58	<u>Présentation du module 1 M1.2</u> TD les gestes de la vie quotidienne. Notion sur le « groupe » Définitions : Être humain, santé, maladie.	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Présenter le module : faire le lien entre les attendus du terrain et le module 1. – Présenter l'organisation générale du module 1 et les modalités d'évaluation. – Donner la grille de MSP 1. <p>Définir ce que sont les gestes de la vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire trouver par les stagiaires l'ensemble des gestes accomplis chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même et de participer à la vie sociale. Les organiser par type : physique, psychique, social. – Réflexion sur le rôle de l'AS. – Bibliographie et webographie <p>Favoriser l'appropriation des concepts de soins par les stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'être biopsychosocial, – la santé selon l'OMS et V Henderson (dimension du soin) – le soin : Soins préventifs, curatifs, palliatifs, 	
Pages 23 – 24 – 25 – 28 – 41 – 58	<u>M1.3</u> <u>Méthodologie</u>	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – méthodologie de la prise de notes – Savoir organiser son travail et ses révisions – Méthodologie d'apprentissage – Méthodologie de recherche 	
Page 24	<u>M1.4</u> <u>TD</u> <u>Autonomie</u> <u>M1.4.1</u> L'autonomie.		<ul style="list-style-type: none"> – Le stagiaire doit savoir repérer les capacités de la personne prise en charge. – Comprendre les différentes formes d'autonomie. – Savoir faire les liens entre autonome dépendant et indépendant. 	

<p>Pages 24 - 28</p>	<p><u>M1.4.2</u> Causes et conséquences de la perte d'autonomie.</p>	<p>3h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les causes et conséquences de la perte d'autonomie d'une personne quel que soit son âge (vocabulaire, causes, conséquences, facteurs favorisant...). - Être capable de mettre en évidence les objectifs de l'aide apportée à la personne ; 	
	<p><u>M1.4.3</u> La prise en charge de la dépendance TD1</p>	<p>3h30</p>	<p>Travail de groupe en 3h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La charte du patient hospitalisé (présentation) ▪ La charte européenne de l'enfant hospitalisé ▪ La charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante ▪ Les services destinés à la protection de personnes ▪ Les structures d'accueil pour personnes handicapées ▪ les prestations (pension d'invalidité, AAH, allocation compensatrice 1/3 personne, APA...) ▪ La protection juridique : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ▪ La structure d'accueil en psychiatrie et différents types d'hospitalisation. 	
<p>Pages 24 – 25 – 28 – 52</p>	<p>M1.5.1 Hygiène alimentaire et besoin de boire et manger</p>	<p>3h30</p>	<p><u>Rappel</u> de la définition du besoin.</p> <p><u>Travail de groupe</u> Comment stimuler une personne qui ne satisfait pas ce besoin ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patiente qui souffre d'une maladie de Parkinson - Adolescente ayant une IMC (infirmité motrice et cérébrale) - Personne âgée démente - Personne hémiplégique droite 	
<p>Pages 24 – 25 – 28 – 52</p>	<p><u>M1.5.2</u> Equilibre alimentaire</p> <p><u>TD M1.5.3</u> Fausses routes La déshydratation et la dénutrition</p>	<p>3h30</p>	<p>Les stagiaires découvrent les principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'équilibre alimentaire à travers les nutriments et les groupes d'aliment - d'hygiène relevant du domaine de compétence de l'AS au sujet de la conservation des aliments. <p><u>Apports théoriques</u> Définition La réhydratation Rôle de l'AS</p>	

<p>Pages 24 – 25</p> <p>Page 25</p>	<p><u>M1.9</u> <u>Analyse de situation</u></p> <p><u>TD M1.9.1</u> La théorie de soin selon V. Henderson.</p> <p><u>M1.9.2</u> Analyse de situation</p> <p><u>M1.9.3 9.4</u> Le recueil de données:</p>	<p>3h30</p> <p>3h30</p> <p>3h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Donner les informations nécessaires aux stagiaires pour leur faire acquérir un raisonnement professionnel. – Conception du soin : prendre soin, faire des soins, avoir soin – Le concept de soin – Notion d'indépendance et de dépendance (synonymes) – Les besoins fondamentaux. – Présentation des différents éléments à présenter pendant l'analyse de situation: La présentation de la personne (générale et succincte), puis le tableau des besoins – Définir les moyens de recueil d'information et les conduites à tenir. 	
<p>Page 24</p>	<p><u>M1.10</u> <u>La santé</u> La santé publique et prévention</p>	<p>3h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Santé publique. Définition, objectifs de la santé publique, reconnaissance d'un problème de santé publique, les indicateurs. PAP : programme d'action prioritaire – La prévention : les différents types de prévention et exemples – Exercices 	
<p>Pages 25 - 28</p>	<p><u>M1.11</u> <u>Décret de compétences</u></p>	<p>3h 30</p>	<p>Réflexion sur le décret de compétences, le secret professionnel et droits et devoirs du stagiaire</p>	
<p>Page 25</p>	<p><u>M1.12</u> <u>Animation</u> Mise en place d'activité de stimulation, maintien du lien social Besoin de se recréer, se divertir, communiquer avec ses semblables</p> <p>Maintien du lien social</p>	<p>3h30</p> <p>3h30</p>	<p>Cas concret</p> <p><u>Séquence 1</u> Rappel des notions de dépendance, indépendance, autonomie. Travail de groupe : définir l'animation/intérêts, objectifs de mettre en place animation/besoins de V.H relatifs à l'animation avec les manifestations et rôle AS.</p> <p><u>Séquence 2</u> Travail de groupe : définir, « stimuler », la démarche de mise en place d'activités avec le QQOCQP. Avec les revues « soins aides-soignantes », reprendre par groupes(6) les activités : intérêts, synthèse de l'article.</p>	
<u>TRAVAUX PRATIQUES</u>				
	<p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Chaque TP fait référence à un besoin selon V. Henderson ce qui permet d'approfondir ce qui aura été vu dans le cours théorique « les besoins ». 			

	<p>– <u>Pour chaque TP transmettre sur le diagramme de soin et/ou sur la feuille de surveillance spécifique qui se trouve dans le dossier de soin pédagogique.</u></p>			
Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
Pages 25 – 29 -35	<u>M1.13</u> TP1 Le lavage des mains	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Apport théorique – Exercice en demi- groupe – Mise en pratique en demi-groupe 	
Pages 25 – 52	<u>M1.14</u> TP2 La réfection du lit	3h30	<p>Apport théorique sur la réfection d'un lit non occupé</p> <p>Exercices en groupe les stagiaires font tous une réfection de lit à 2 (la réfection du lit occupé sera vu en module 3).</p>	
Pages 25 -52	<u>M1.15</u> Aide à l'hygiène corporelle : <u>M1.15.1</u> La toilette théorie	3h30	<p>Apport théorique</p> <p>Echange à partir de différentes réflexions.</p> <p>Distribuer les exercices, les lire avec eux. <u>Séparer le groupe en deux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Un groupe fait les exercices d'analyse de situation. Faire 3 groupes qui se répartissent les exercices. Un exercice par groupe. – Un autre groupe va en salle de travaux pratique avec le formateur. – Utiliser la fiche diagramme de soins du dossier de soins et les faire tracer leurs soins. 	
	<u>M1.15.2</u> La toilette pratique - TP3	3h30		
	<u>M1.15.3</u> Pédiluve, capiluve, soins de bouche, yeux, rasage – TD6	3h30	<p>A partir des différents soins les stagiaires sont sensibilisés aux différents critères de qualité d'un soin.</p>	
Pages 25 – 31 – 52	<u>M1.16</u> Aide à la mobilisation et à l'installation d'une personne <u>M1.16.1</u> <u>M1.16.2</u> TP5	3h30	<p><u>Apport théorique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Rappel sur le besoin de se mouvoir et maintenir une bonne posture. – Présentation des différents types de positionnement. – Présentation du matériel (pour le positionnement et l'adaptation de l'environnement) <p><u>Exercice</u> pratique en salle de TP avec un volontaire.</p> <p><i>Remarque : initiation à l'ergonomie.</i></p>	
Pages 25 – 52 – 53	<u>M1.17</u> Aide à l'élimination <u>M1.17.1</u> Besoin d'éliminer	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Rappel du besoin d'éliminer – Manifestations d'indépendance et de dépendance – Découverte du matériel 	

	<u>M1.17.2</u> Aide à l'élimination TP4	3h30	<u>Exercice</u> Travail en demi-groupe à partir de 10 cas concret. <u>TP</u> Pose de bassin, d'étui pénien et change d'une protection.	
<u>EVALUATION</u>				
Page 26	<u>Stage</u>	3h30	Mise en stage et ou retour de stage : – Présentation du livret d'auto-apprentissage – Présentation de la feuille des compétences	
	<u>M1.18</u> <u>Evaluations</u> Formative	3h30	Le jour de l'évaluation formative utiliser les mêmes outils: – lire la feuille de consignes et l'expliquer	
	Normative	2h00	– faire remplir la feuille d'examen (copie)	
	<u>Accompagnement et tutorat</u>	3h30 * 3	☞ s'entraîner en conditions réelle (2h00) Puis correction. (1h30) Temps de travail personnel	

Epreuves de validation du module 1

- Une épreuve écrite de 2 heures en deux parties :
 - Une série de question (QROC et/ou QCM),
 - Un cas clinique,

Et

- Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne et réalisation d'un ou deux soins.

2. MODULE 2 – 2 semaines

L'état clinique d'une personne

Durée 2 semaines ou 70 heures

Compétence

Apprécier l'état clinique d'une personne

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Observer la personne et apprécier les changements dans son état clinique.
- Identifier les signes de détresse et de douleur.
- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillances.
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés à l'âge de la vie.
- Identifier les risques liés à la situation de la personne.
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Objectifs institutionnels

Le stagiaire découvre les différents systèmes et appareils pour :

- Faire le lien entre un signe ou symptôme et le système qui s'y rapporte
- Distinguer un état clinique physiologique d'un état clinique perturbé.
- Comprendre ce qui est évalué au moment des différentes constantes (état circulatoire, respiratoire, cardiaque...) et connaître les normes.
- Identifier et signaler un état clinique perturbé après en avoir estimé la gravité.

Il est capable de transmettre les constantes à l'oral comme à l'écrit (feuille de surveillance).

Remarques

La notion de transmission immédiate est abordée (module 7)

La prise en charge d'un état clinique perturbé sera vu en module 3.

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenus	Positionnement formateur
Pages 23 – 26 – 27 – 41	<u>M2.1</u> Présentation du module 2 Le vocabulaire médical	3h30	Présentation du module 2 : les objectifs, les critères et le mode d'évaluation. Préfixe et suffixe.	
Pages 26 - 27	<u>M2.2</u> Présentation générale du corps humain La maladie	1h30 1h30	Présentation générale du corps humain (fonction, appareil ou système, organe, tissu, cellule). Maladie chronique/ maladie aiguë. Maladie somatique/psychique Processus pathologiques (infectieux, tumoral, auto-immune...) Faire la différence entre signes, symptômes, syndrome, diagnostic et maladie.	
Pages 26 - 27	<u>M2.3</u> Les organes des sens, peau et muqueuses	3h30	Les organes des sens. Peau et muqueuses (coloration des téguments, lésions cutanées)	
Pages 26 - 27	<u>M2.4</u> L'appareil locomoteur	3h30	Les os, les articulations, la colonne vertébrale	
Pages 26 - 27	<u>M2.5</u> Le système neurologique	3h30	Anatomie et physiologie du système neurologique. Les principaux examens en neurologie.	
Pages 26 - 27	<u>M2.6</u> Le système cardio-vasculaire	3h30	En lien avec les principales constantes : tension artérielle, pulsations, malaise, risque de phlébite	
Pages 26 - 27	<u>M2.7</u> L'appareil respiratoire	3h30	Fréquence respiratoire et expectoration	
Pages 26 - 27	<u>M2.8</u> L'appareil urinaire	3h30	Le volume urinaire, diurèse, surveillance des urines, prélèvements non stériles des urines et bandelettes urinaires.	
Pages 26 - 27	<u>M2.9</u> L'appareil digestif	3h30	Surveillance de la fréquence des selles, prélèvement de selles non stérile, vomissements.	
Pages 26 - 27	<u>M2.10</u> L'appareil génital	3h30	L'appareil masculin et féminin la puberté, les menstruations...	
Pages 26 - 27	<u>M2.11</u> Le système endocrinien	1h30	Le système endocrinien	
Pages 26 – 27 – 53	<u>M2.12-1</u>	3h30	Présentation d'un power point sur les constantes (+ photos du matériel)	

Pages 26 – 27 – 53	<u>M2.12-2</u>	3h30	La prise de constantes TP: 1 groupe divisé en 4 ateliers gérés par 4 formatrices : – Diurèse – tension artérielle – pouls – fréquence respiratoire	
Pages 26 – 27 - 53	<u>M2.12-3</u>	3h30	Présentation de la feuille de constantes et de son utilisation (projection d'une feuille vierge sur tableau blanc) Exercices sur la feuille de température/ constantes.TD	
Pages 26 – 27 - 53	<u>M2.13</u> La douleur	3h30	Douleur et modifications de comportement qu'elle entraîne : – Savoir observer la douleur et les modifications cliniques en fonction de la douleur (y compris la douleur psychologique : souffrance/deuil). En pratique : échelle, observations, entretiens. Loi du 4 mars 2004 : loi Kouchner.	
	<u>M2.14</u> Révisions	3h30	Travail de révisions à partir des questions des stagiaires avec un formateur	
Page 27	<u>M2 .15</u> Evaluation formative		Evaluation formative et correction.	

Epreuves de validation du module 2

- Une épreuve écrite de 1 heures 30 en deux parties :
 - Une série de question (QROC et/ou QCM)

3. MODULE 3 – 5 semaines

Les soins

Durée 5 semaines soit 175 heures dont 3 jours d'AFGSU

Compétence

Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins et à la personne
- Organiser l'activité du soin en fonction de l'environnement et de la personne
- Choisir le matériel approprié au soin
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie ; de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation ; à l'élimination ; au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation des soins
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

Objectifs institutionnels

- Acquérir un raisonnement professionnel en mettant en évidence le rôle de l'AS dans une démarche de soins de qualité en associant aux besoins perturbés des actions adaptées à la personne.
- Appliquer la règle du soin ECORSET (Efficacité, Confort, Organisation, Responsabilité, Sécurité, Economie et Transmissions) qui permet à l'AS de vérifier en permanence la validité et la pertinence du soin et l'assure d'un soin de qualité face à toutes les dimensions du soin.
- Acquérir des notions élémentaires sur les principales pathologies courantes à l'IFAS et en stage (suivant la spécialité du service).
- Préparer à la MSP 3 en favorisant une réflexion sur le rôle et la responsabilité de l'AS dans sa démarche de soins et faire la différence entre la MSP 1 et la MSP 3.
- Connaître le rôle et la responsabilité de l'AS pour la prise des médicaments.
- Favoriser la réflexion et le débat autour de thèmes de société et/ou de Santé Publique.

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
<p>Pages 23 – 28 – 29 – 41</p>	<p><u>M3.1</u> Présentation du module 3</p>	<p>1h00</p>	<p>Le module 3 aborde les soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>Il est découpé en plusieurs parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pathologies chroniques – Pathologies aiguës – Pathologies psychiatriques – Pathologies chirurgicales – Pathologies du décubitus ou de la motricité réduite et des troubles de la conscience – La maternité – Le handicap : typologie, origine et pathologies – La gériatrie – L'approche de la fin de vie et de la mort – Notions de pharmacologie – Démarche de soins – AFGSU – Les soins et rôle aide-soignant : prise en charge d'un opéré, soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage, aide aux soins réalisés par l'infirmier, soins aux personnes dépendantes, soins post-mortem. – Les connaissances concernant les pathologies les plus courantes sont en lien avec les soins à réaliser <p>Etude des principales pathologies de chaque appareil ou système avec un court rappel anatomique et physiologique (possibilité de power point)</p> <p>Les soins et le rôle de l'AS pour les pathologies de chaque appareil : observation, surveillance Travail de groupe et ateliers sur les pratiques soignantes</p> <p>Démarche de soins à partir de cas concrets : en chirurgie, en médecine et en psychiatrie</p> <p>Présentation de la MSP 3</p> <p>Séances de révisions du module 3 pour aider le stagiaire à s'autoévaluer sur la pratique soignante (connaissances théoriques sur les rôles aide-soignant)</p> <p><u>Evaluation de la compétence module 3 : les soins</u></p> <p>La mise en situation professionnelle se déroule dans une structure où le candidat est en stage depuis au moins cinq jours.</p>	

	Les critères de soins	2h30	<p>La MSP se décompose en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyse de la situation de la personne (DDS) – Réalisation d'un ou plusieurs soins <p>(La mise en situation professionnelle évalue les connaissances du candidat à partir d'une situation de soins : vocabulaire, définition des pathologies, signes, complications, questions de législation en fonction du cas clinique présenté.)</p> <p>Le candidat devra disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou un équivalent reconnu par le Ministère chargé de la Santé pour valider cette compétence.</p> <p>Présentation des critères de soins Les stagiaires travaillent en groupe pour définir : organisation, efficacité, relation, sécurité et confort.</p>	
Page 29	<u>M3.2</u> Pharmacologie	3h30	<p>Notions de pharmacologie. Faire des liens avec les traitements (autres cours et DDS).</p> <p>Réglementation et dispensation des médicaments</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rôle de l'AS : limites de compétence (législation) – Distribution et aide à la prise (non injectables) – Surveillance et observation <p>Définition et terminologie Classification, Conditionnement, pharmacocinétique : antalgiques, anti-inflammatoires, psychotropes, antihistaminiques, antiparkinsoniens, anti-convulsivants, anticoagulants, diurétiques, anti-hypertenseurs, antibiotiques, somnifères et neuroleptiques, laxatifs</p>	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	<u>M3.3 et 4</u> Pathologies cardiovasculaires Et Soins en cardiovasculaires	3h30 3h30	<p>Pathologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> – IDM – Angor – OAP – HTA – Insuffisance cardiaque – Athérosclérose – Artérites des membres inférieurs – Phlébites – Embolie pulmonaire – Varices <p>Les urgences cardiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'arrêt cardiaque (AFGSU) – Les troubles du rythme – Les hémorragies <p><u>Rôle aide-soignant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Pose des bas de contentions – Surveillance des risques thromboemboliques – Surveillance des voies veineuses périphériques 	

			Cas concret avec correction non distribuée	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	<u>M3.5</u> Pathologies et soins de la fonction respiratoire	3h30	<u>Pathologies</u> – Asthme – BPCO – Pneumopathies – Tuberculose pulmonaire – Cancer du poumon – Emphysème pulmonaire <u>Les urgences respiratoires :</u> – Pneumothorax – La détresse respiratoire <u>Rôle aide-soignant</u> – L’oxygénothérapie : présentation du matériel, soins et surveillance. – Etude d’un cas concret avec correction non distribuée.	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	<u>M3.6 et 7</u> Les pathologies de la fonction digestive Et Les soins de la fonction digestive	3h30 3h30	Pathologies médicales et chirurgicales viscérales <u>Les urgences digestives</u> Hémorragies digestives, appendicite, péritonite, occlusion intestinale, hernie. <u>Les principales pathologies</u> ulcère gastroduodénal, colites, lithiases biliaires, maladies du foie (hépatite, cirrhose, cancer), maladies du pancréas (pancréatite, cancer) <u>Rôle aide-soignant</u> – Démonstration du montage d’un système – d’aspiration pour sonde nasogastrique – Patient porteur d’une SNG d’alimentation – En rapport avec les stomies intestinales – Préparation et surveillance pour une coloscopie	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	<u>M3.8</u> Le diabète et rôle aide- soignant	3h30	Définition des différents types de diabète, causes, signes, traitements, complications. <u>Rôle aide-soignant</u> dans la prise en charge d’un patient diabétique Le régime hypoglycémique Etude d’une situation clinique en diabétologie avec correction non distribuée.	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	<u>M3.9</u> Pathologies cutanées et escarres		<u>Pathologies :</u> – La gale – L’eczéma – Les mycoses – Les ulcères – Les brûlures	

	Et Rôle aide-soignant dans les soins et la prévention	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – La lèpre <u>L'urgence cutanée</u> l'escarre avec les stades, les facteurs de risque <u>Rôle aide-soignant</u> - soins aux patients qui présentent une pathologie cutanée <u>Rôle aide-soignant</u> - prévention d'escarre 	
Pages 26 – 27 – 28 – 29	M3.10 Les pathologies de la fonction urinaire Et Soins de la fonction urinaire	3h30	<u>Pathologies du haut appareil</u> et rôle aide-soignant : <ul style="list-style-type: none"> – lithiases rénales et urinaires, syndrome de reflux, pyélonéphrites, tumeurs, insuffisance rénale chronique, pathologies prostatiques (adénome prostatique et cancer) <u>Pathologies du bas appareil</u> et rôle aide-soignant : <ul style="list-style-type: none"> – infections urinaires <u>Les soins</u> <ul style="list-style-type: none"> – Sonde à demeure et sac collecteur – Soins au patient dialysé 	
Pages 28 – 29	M3.11 Les soins en chirurgie et rôle AS	3h30	Principes de prise en charge d'un opéré en pré per et post opératoire. Introduction aux différents types d'anesthésie. Préparation de la chambre pour retour de bloc. Aide au premier lever. Présentation du matériel : redons, sondes... Aide aux soins réalisés par IDE : ouverture du matériel stérile. Etude d'un cas concret avec correction non distribuée	
Pages 28 – 29	M3.12 Grossesse accouchement et rôle aide-soignant	3h30	La maternité, le suivi de la grossesse, les complications, la GEU, l'accouchement, le nouveau-né, les suites de couches. Rôle de l'AS en maternité	
Pages 28 – 29	M3.13 Les pathologies en orthopédie, traumatologie Et soins	3h30	Apport théorique (2h30) sur les fractures, les luxations, les entorses. <u>Rôle aide-soignant</u> - Surveillance des plâtres, des tractions, extensions et suspensions. <u>TP</u> (1h) : aide au lever d'un patient porteur d'un Dujarrier. Installer au fauteuil un patient porteur d'une attelle de Zimmer. Installer en décubitus latéral un patient ayant une PTH.	
Page 31	M3.14 Les chutes et les contentions	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Les chutes Film : Prévention des chutes Sécurité du patient. Travail de groupe. – Les contentions 	
Pages 28 – 29 – 35	M3.15 Maladies		<u>Introduction</u> : vocabulaire, statistiques et prévention. <u>Pathologies</u> : <ul style="list-style-type: none"> – Hépatites – IST 	

	<p>infectieuses</p> <p>Et</p> <p>Rôle aide-soignant</p>	<p>3h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coqueluche - Méningites - Paludisme - Grippe - Tétanos - SIDA - RAA <p><u>Rôle et compétences de l'AS</u> auprès d'un patient porteur d'une maladie infectieuse.</p>	
<p>Pages 28 – 29</p>	<p><u>M3.16 et 17</u></p> <p>Pathologies en neurologie</p> <p>Et</p> <p>Soins en neurologie</p>	<p>3h30</p> <p>3h30</p>	<p>Rappel anatomique et physiologique</p> <p>Les pathologies en neurologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AVC - La SEP - L'épilepsie - Parkinson - L'hémiplégie, la paraplégie et la tétraplégie <p>Définitions, mécanismes et signes cliniques.</p> <p><u>Rôle aide-soignant par pathologie en neurologie</u> conduite à tenir devant une crise d'épilepsie et suivi thérapeutique.</p> <p>Les aphasies</p> <p><u>Situation clinique en neurologie</u> : prise en charge d'un patient hémiplégique post AVC ischémique. Avec correction non distribuée</p>	
<p>Pages 28 – 29</p>	<p><u>M3.18</u></p> <p>Comas et complications de décubitus</p>	<p>3h30</p>	<p>Définition du coma et ses différents stades</p> <p>Les complications du décubitus : troubles trophiques, risques thrombo emboliques troubles respiratoires, troubles digestifs....</p> <p><u>Rôle aide-soignant</u> dans la prise en charge d'une personne inconsciente.</p> <p>Observation d'une trachéotomie et participation de l'AS à la préparation du matériel</p>	
<p>Pages 28 – 29</p>	<p><u>M3. 19 et 20</u></p> <p>Pathologies en psychiatrie</p> <p>Et</p> <p>Rôle aide-soignant</p>	<p>3h30</p> <p>3h30</p>	<p>Historique de la psychiatrie</p> <p>Les pathologies en psychiatrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Névroses - Etats dépressifs - Psychoses - Etats limites - Perversions - Psychopathies - Dépendances (abordées en temps de réflexion) <p>Travail de réflexion en groupe</p> <p>Cours théoriques et analyse des reportages.</p> <p><u>Rôle de l'aide-soignant en psychiatrie</u></p> <p>Cas concret en temps personnel (pas de correction</p>	

			donnée)	
Pages 24 – 26 – 29	M3. 21 Handicap	3h30	Classification par origine des handicaps Travail de groupe et mise en situation de handicap. Cas concret. Document (alphabet braille) à présenter. Vocabulaire en lien avec le handicap. <u>Pour cursus partiel : aborder les prérequis sur l'autonomie.</u>	
Pages 28 – 29	M3. 22 Les cancers et rôle aide-soignant	3h30	Généralités et définition, observation des signes, facteurs de risque et gravité. Les traitements. Cas concret sur le <u>rôle de l'Aide-Soignant</u> dans la prise en charge d'un patient. Choisir la même situation pour tous les groupes d'une même promotion.	
Pages 28 – 29 – 33	M3. 23 Les soins palliatifs et fin de vie. Soins post mortem	3h30	Approche du soin palliatif, historique, législation. Présentation film et discussion <u>Formation en cursus partiel : inclure notions accompagnement au décès M5.12</u> Présentation Kit décès	
Pages 24 – 28 – 29	M3 .24 La gériatrie et rôle aide-soignant	3h30	Les pathologies du vieillissement sur les différents appareils ou systèmes et rôle de l'aide-soignant auprès de la personne âgée Les structures hospitalières et leur fonctionnement Travail de groupe sur une situation en gériatrie puis correction non distribuée	
Pages 24 – 28 – 29	M3. 25 et 26 Troubles de la santé mentale de la personne âgée Et Rôle aide-soignant	3h30 3h30	<u>1^{er} cours</u> : axé sur les différents troubles mentaux comme le syndrome confusionnel, le syndrome démentiel, la dépression de la PA, le syndrome de glissement. <u>Rôle de l'Aide-Soignant</u> dans la prise en charge d'une personne âgée démente et dépressive. Etude d'un cas concret avec correction distribuée qui servira de synthèse. <u>2^{ème} cours</u> : axé sur la maladie d'Alzheimer en lien avec le module 5 (communication) et le module 1 (autonomie). <u>Rôle de l'Aide-Soignant</u> dans la prise en charge de la PA en particulier savoir favoriser la communication. Etude d'un cas concret avec correction distribuée qui servira de synthèse	
	M3. 27 et 28 Révisions du module 3 et révisions sur les régimes	3h30	<u>1^{er} temps</u> Révisions sur les régimes alimentaires et travail de groupe sur des situations cliniques (10 au choix) se rapportant aux différents cours dispensés dans le module 3. S'assurer que les consignes soient bien respectées.	

	alimentaires	3h30	<p><u>2^{ème} temps</u> Correction avec chaque groupe et réajustement par le formateur. Récupérer le paperboard de chaque groupe pour analyse du bilan du module 3 par les référents.</p>	
ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX				
Pages 25 – 29 – 35 – 52	<p><u>M3. 29</u></p> <p>Lavage des mains</p> <p>Et</p> <p>réfection du lit occupé</p>	3h30	<p><u>Lavage des mains</u></p> <p><u>Cours Formation continue</u> (1h30) Réflexion sur la nécessité du lavage des mains en service : s'appuyer sur leur expérience de stage Ou utilisation du QUIZZ.</p> <p>Rappel sur l'utilisation de la solution hydro-alcoolique.</p> <p>Rappel sur la technique du lavage des mains avec utilisation de la solution hydro-alcoolique.</p> <p>Rappel sur les règles d'utilisation de la solution hydro-alcoolique (Précautions d'emploi...)</p> <p><u>Cours Formation cursus partiel</u> (1h30) QUIZZ « connaissances des professionnels de santé » (30mn)</p> <p>Distribution du cours et lecture avec les stagiaires. (30mn)</p> <p>Rappel sur la technique du lavage des mains avec utilisation de la solution hydro-alcoolique (30mn)</p> <p><u>Réfection du lit occupé</u></p> <p><u>Cours Formation Continue</u> (1h30) En salle de Travaux Pratique L'objectif de ce cours est de rappeler les grands principes de la réfection du lit. Le cours théorique aura déjà été donné aux stagiaires lors du Module 1.</p> <p><u>Cours Cursus Partiel</u> (1h30) – Idem aux stagiaires de Formation Continue. – Distribution du cours et lecture avec les stagiaires (module 1. 14 : réfection du lit)</p>	
Page 25	<p><u>M3. 30 et 31</u></p> <p>Toilette complète au lit</p>	3h30 * 2	<p><u>Formation continue</u></p> <p><u>1^o cours</u> : rappels sur les principes à respecter et réflexion à partir expériences de stage</p> <p><u>2^o cours</u> : travail en demi-groupe cas concret et pratiques en salle TP</p>	

			<p>Formation en cursus partiel <u>1° cours</u> : cours théorique et réflexion à partir expérience professionnelle <u>2° cours</u> : travail en demi-groupe cas concret et pratiques en salle TP</p> <p>2 formateurs</p>	
Page 41	<p>M3. 32 .1.2.3 Démarche de soins</p> <p>1. Médecine 2. Chirurgie 3. Psychiatrie</p>	<p>10h30 (3h30 * 3)</p>	<p>Présentation power point de la démarche de soins MTVED</p> <p>Cas de dermatologie (après cours peau et escarres)</p> <p>Cas de chirurgie (après cours des pathologies digestives et cours soins en chirurgie)</p> <p>Cas de psychiatrie (après cours de psychiatrie)</p> <p>Travaux de groupe et correction</p>	
Page 41	<p>M3. 33 AFGSU</p>	<p>21h (7h * 3)</p>	<p>Pour valider le module 3 le candidat devra fournir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.</p>	
	<p>M3. 34.1.2.3 Réflexion A partir d'un film</p>	<p>10h30 (3h30 * 3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendances (conduites addictives) - Le handicap - Accompagnement par une tierce personne d'une personne atteinte de la maladie Alzheimer à domicile - La fin de vie 	
	Mise en stage	3h30 * 2		
	Retour de stage	3h30 * 2		
	Travail personnel	3h30 * 3		

Epreuves de validation du module 3

- Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne et réalisation de soins.

ET

- Disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.

La formation à l'AFGSU est dispensée par un organisme agréé par le CESU et organisée au sein de l'institut de formation sur 3 jours, soit 21 heures, conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

4. MODULE 4 – 1 semaine

L'ergonomie

Durée 1 semaine ou 35 heures

Compétence

Savoir utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements ;
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés à la pathologie et à l'utilisation du matériel médical ;
- Installer la personne en tenant compte, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.

Objectifs institutionnels

- Connaître l'anatomie et la physiologie du système locomoteur (rappel) pour comprendre le déplacement et les postures du corps
- Connaître les grands principes et règles de manutention
- Avoir la capacité de réflexion sur la manutention et l'installation du patient
- Savoir analyser une situation
- Savoir être à l'écoute du ressenti du patient
- Savoir installer une personne en fonction de son degré d'autonomie
- Entrer dans un processus d'autoévaluation de ses pratiques et principes de manutention

Tenue

Pour toute la semaine de cours, il est demandé aux stagiaires de venir dans une tenue confortable avec des chaussures plates et antidérapantes. Le jour de l'évaluation les stagiaires seront en tenue professionnelle (l'IFAS met à leur disposition un bureau pour se changer)-à préciser lors du bilan M5-

Prérequis

- M1 *TP se mouvoir et maintenir une bonne posture*
- M2 *Anatomie physiologie du système locomoteur*
- M3 *Les chutes, les contentions et les pathologies dorsolombaires*
- M5 *Ecouter, observer, communiquer*

TRAVAUX DIRIGES				
Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
Pages 23 - 31 – 32 – 41	M4.1 présentation Module et principes de déplacement du corps	45 min	Expliquer les objectifs du module 4 et les méthodes pédagogiques utilisées	
		45 min	Rappel succincte sur l'anatomie et sur les pathologies dorsolombaires	
		1h30	Découverte des déplacements corporels	
Page 31	M4.2 Principes de manutention	45 min	Les stagiaires réfléchissent en groupe à partir d'un cas concret aux différentes questions et sur les différents éléments à connaître pour la manutention des patients. (méthode QQQQCP)	
		45 min	Lecture de la synthèse stagiaire	
		1h30	Les stagiaires réfléchissent à un cas concret et prépare une présentation pour le lendemain	
	M4.3 Principes d'ergonomie	3h30 * 2	Présentation et du travail de réflexion avec Kinésithérapeute et 1 formateur	
	M4.4 Pratique d'ergonomie	3h30 * 2	2 formateurs Chaque stagiaire fait les manutentions et chaque stagiaire joue le rôle du patient Insistez sur le ressenti du patient	
Page 31	M4.5 Pratiques spécifiques d'ergonomie Réflexion et pratique sur des cas particuliers de manutention	3h30	1 formateur Relever une personne du sol après une chute Rehausser une personne tétraplégique dans le lit Rehaussement dans fauteuil roulant Maintenir un bébé	
	M4.6 Evaluation formative	3h30	2 formateurs En demi-groupe, les stagiaires s'auto évaluent et participent au jury avec un formateur	
	M4.5 Evaluation normative	7h00	Fin de semaine de cours Convocation 3 par 3 sur toute la journée, en tenue professionnelle Jury : 2 formateurs + 1 professionnel de santé qui joue le rôle du patient Cf. procédure d'évaluation	

Epreuves de validation du module 4

1. Une épreuve pratique organisée à l'institut selon la procédure suivante :

Convocation des stagiaires

- Les stagiaires recevront une convocation écrite,
- Les stagiaires se présentent en tenue professionnelle à l'IFAS (mise à disposition d'une salle pour se changer).

Le déroulement de l'épreuve

- Les stagiaires peuvent patienter dans une salle mise à leur disposition (PASTEUR ou HENDERSON) et ne doivent pas attendre au sous-sol devant la salle d'examen ou de préparation,
- Le stagiaire tire au sort un sujet qu'il prépare pendant 15 minutes dans une salle, sans moyen de communication et sans effets personnels (les brouillons seront fournis),
- Les stagiaires ne doivent pas écrire sur le sujet,
- Le sujet est remis aux jurys,
- L'épreuve dure 15 minutes, le stagiaire présente la manutention en référence à la situation tirée au sort,
- Le stagiaire conclut son épreuve en faisant des transmissions aux jurys EN JUSTIFIANT LA MANUTENTION (Le nom des prises n'est pas attendu).

Composition du jury

- 1 formateur et 1 jury extérieur (Cadre de Santé, IDE, ...),
- 1 professionnel de santé jouant le rôle du patient (Aide-soignant qui n'intervient pas dans la notation).

2. La grille d'évaluation jointe

3. La méthodologie pour les révisions de l'épreuve de rattrapage

- Prévoir une demi-journée, selon le nombre de stagiaires. Constituer des groupes de 10 stagiaires maxi, 1 ou 2 formateurs. Utilisation des Salles de TP du sous-sol
- Revoir les grands principes de manutentions en brainstorming : 15 minutes
- Travailler sur les différentes demandes des stagiaires : 1 heure

Travailler les différents cas : 2 heures

- un patient PTH à J2, en décubitus dorsal, mettre le bassin, enlever le bassin, lever, coucher, mettre en décubitus latéral
- un patient hémiplégique : lever du lit au fauteuil roulant, recoucher du fauteuil roulant au lit,
- un patient perfusé en fauteuil roulant, accompagnement au toilette, lever ou recoucher,
- lever une personne avec attelle.

Si plus de temps :

- remonter un patient paraplégique au fauteuil,
- accompagner un patient avec des troubles de l'équilibre,
- accompagner un patient avec un déambulateur ou rolateur.

5. MODULE 5 – 2 semaines

La relation – La communication

Durée 2 semaines ou 70 heures

Compétence

Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, le stagiaire doit être capable de :

- Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ;
- S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion ;
- Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante ;
- Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ;
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur ;
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans les situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et sa situation.

Objectifs institutionnels

- Permettre au stagiaire de se placer en tant que professionnel.
- Permettre au stagiaire d'utiliser ses connaissances pour adapter son savoir-être et son savoir-faire aux besoins de la personne, sans porter de jugement de valeur.
- Permettre au stagiaire de mesurer l'impact de la communication dans la relation de soin et dans l'accompagnement de la personne. Le stagiaire prendra conscience de sa responsabilité en matière de communication (notion de remise en question/réajustement).

Objectifs semaine 1

- Sensibiliser les stagiaires aux différents moyens de communication afin de développer leur sens de l'observation et leur faire prendre conscience de leur responsabilité.
- Permettre aux stagiaires de repérer les éléments de communication et de les décrire précisément dans une situation de communication.

Moyens :

Au travers des cours suivants : «introduction à la communication» ; «communication verbale et non verbale» ; «initiation au toucher» ; «concept de mort et communication avec une personne en fin de vie» ; « bientraitance, maltraitance » ; «secret professionnel, information droit du patient».

Objectifs semaine 2 :

- Permettre aux stagiaires de développer leur capacité d'analyse.
- Permettre aux stagiaires de développer leur capacité de réflexion et de remise en question sur leur façon de transmettre un message de par leurs attitudes, émotions et moyens de communication utilisés (Mettre en évidence le feed-back).

Moyens :

Au travers des cours suivants : « la relation à l'autre » ; « l'animation » ; « l'accueil » ; « la gestion des conflits » ; « démarche éducative » ; « mise en situation de communication »

Objectifs du travail écrit et oral

A travers le travail écrit et l'argumentation orale, les attentes de l'équipe pédagogique sont :

- les stagiaires sont capables de se remettre en cause dans une situation de relation et de communication.
- les stagiaires sont capables de prendre conscience de l'impact de leur mode de communication (verbale et non verbale) dans une situation présentée.
- leur réflexion doit leur permettre d'amorcer des propositions de solutions soit à l'écrit soit à l'oral.

Outils d'évaluation

La grille d'évaluation permet d'évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter une situation de relation et de communication par écrit et à l'oral
- Respecter des consignes de présentation
- Présenter une situation de communication
- Analyser une situation en se référant aux apports théoriques
- Conclure un travail avec élargissement de la réflexion
- Présenter oralement le travail
- Argumenter le travail

Notes sur l'organisation du module

- La liste de demande de suivi individuel est diffusée aux stagiaires dès le cours n°1 sur la présentation du module. Les stagiaires sauront quel formateur les suivra à la fin de la première semaine.
- L'accompagnement au travail écrit n°1 doit être effectué après les cours sur la communication verbale et sur la communication non verbale.
- Si possible ne pas faire les 2 semaines à suivre et les séparer de 4 semaines de stages.
- Le cours sur l'animation doit être placé lors de la deuxième semaine de module, après le stage. Cf mise en stage n°4.
- Les notions de bientraitance seront abordées en module 1, et en transversalité ; pour les cursus modulaires, les notions de bientraitance sont abordées lors de la première mise en stage (avant leur premier stage).

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Durée	Contenu	Positionnement formateur
Pages 23 - 33 – 34 – 35 – 36 – 41	<u>M5.1</u> Présentation du module/ Introduction à la communication	3h30	Présentation du module et du mode d'évaluation : attentes du travail écrit. Power Point : intro à la communication (schéma, différentes formes de communication, facteurs influençant, exercices). Demander aux stagiaires de choisir une animation ou activité qu'ils ont observée en stage.	
Pages 24 - 33	<u>M5.2</u> Informations et droits du patient Et <u>M5.5</u> Le Secret professionnel	2h00 1h00	Travaux de groupe : Réflexion autour des textes suivant Charte du patient hospitalisé Charte de la personne âgée dépendante Charte de l'enfant hospitalisée Loi du 4 mars 2002 Démarche éthique, déontologie. Restitution des travaux de groupe. Débat autour de l'éthique Travaux de groupe : Réflexion autour de la notion de secret professionnel. Exercice : cas concret sur le secret professionnel. Apport théorique.	
Page 33	<u>M5.3</u> Bienveillance, maltraitance et bienveillance	3h30	Visionnage du film sur la bienveillance. Travaux de groupe (dégager attitudes bienveillantes et non bienveillantes). Restitution. Power Point : différentes formes de maltraitance, victimes, facteurs favorisant, prévention signalement, sanction, notion de respect.	
Pages 33 – 34	<u>M5.4</u> L'accueil	3h30	Travaux de groupe : Réflexion sur l'importance de l'accueil et la capacité à effectuer un entretien d'accueil. Restitution.	
Page 33	<u>M5.5</u>	3h30	Le secret professionnel Travail sur cas concrets Apports législatif	
Pages 33 - 34	<u>M5.6</u> La communication verbale	3h30	Power point : Schéma, définition, registres, différents types de question, reformulation et écoute active. 1. Exercices sous forme de QROC. 2. En fonction du temps restant, jeux de rôle.	
Pages 33 – 34	<u>M5.7</u> La communication non verbale	3h30	Power Point : définition, différentes postures, mimiques, langage du corps, observation, empathie. Exercices : description des éléments de la communication non verbale (diapositives sur thème	

Pages 33 – 34	M5.8 Le toucher dans le soin	3h30	joie, colère, peur, étonnement). <i>Intervention de la sophrologue</i> Apport théorique sur le toucher : Réflexion sur le toucher et son importance (rappel de la peau et son rôle). Réflexion sur la sexualité des patients et le rôle aide- soignant. Les différentes approches du toucher. TD : découverte du toucher. Intervention de Sophrologue
Page 33	M5.9 La relation à l'autre M5.10 Mises en situation de communication	3h30 3h30	Apport théorique : Les différents types de relation, la relation d'aide, la place du soignant... Exercices : jeux de rôle autour de l'adaptation de la communication dans des situations difficiles ou particulières de soins.
Page 25	M5.11 L'animation	3h30	<i>Ce cours doit permettre d'amorcer les attentes de l'analyse du travail écrit.</i> Bilan sur les connaissances des stagiaires en matière de communication. Approche de la méthode QQQQCP Travaux de groupe à partir du QQQQCP, les stagiaires détaillent leur animation ou leur activité choisie précédemment. Restitution permettant la réflexion sur l'analyse de leur description.
Page 33	M5.12 <u>Séquence 1</u> Concept de mort <u>Séquence 2</u> Communication avec une personne en fin de vie	3h30 3h30	<i>Soit 2 séquences de 3h30 soit 1séquence de 3h30 ; en fonction, ne pas donner autant de temps pour les travaux de groupe.</i> Travaux de groupe : réflexion autour des différents cultes. Restitution. Rappel des mécanismes de défense. Travaux de groupe : réflexion sur les difficultés de communication avec des patients en fin de vie au travers de différents cas concrets. Restitution.
Page 33	M5.13 La Démarche éducative	3h30	Power Point : objectifs, étapes d'éducation, outils, risques. Travaux de groupe : à partir de situations données.
Page 33	M5.14 Gestion des conflits	3h30	Apport théorique : définition, causes, prévention et rôle du médiateur. Jeux de rôle : mise en scène par les stagiaires de situation de conflits entre équipe, entre patients,

			avec la famille. Analyse de la place de l'aide-soignant, son rôle.	
	M5.15 Accompagnement travail écrit n°1	3h30	En 1/2 groupe avec 2 formateurs : présentation des différentes situations de communication par les stagiaires. Schéma de la communication, différenciation situation de soin et situation de communication, QQQQCP. Visionnage du film (description de la situation du film à partir du QQQQCP). Distribution du document « Consignes pour la rédaction du travail écrit »	
	M5.16 Accompagnement travail écrit n°2	3h30	En 1/2 groupe si possible : Définir le terme de problématique, revoir notions questions ouvertes / fermées. Présentation de la problématique des stagiaires, réajustement uniquement sur la forme de la part du formateur (le fond est validé lors des suivis individuels).	
	M5.17 Accompagnement travail écrit n°3	3h30	En 1/2 groupe si possible : Définir le terme analyser. Expliquer les attentes du travail écrit concernant l'analyse. Proposition de méthodologie (cf. tableau).	
	M5.18 Accompagnement travail écrit n° 4	3h30	Présentation des attentes concernant la conclusion. Présentation de la grille d'évaluation et du déroulement de l'oral, présentation des jurys. Jeux de rôle.	

Epreuves de validation du module 5

Une épreuve écrite et orale :

- Formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage,
- Argumentation orale du document.

6. MODULE 6 – 1 semaine

L'hygiène des locaux hospitaliers

Durée 35 h de formation

Compétence

Être capable d'utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité être capable de :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ;
- Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ;
- Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ;
- Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

Objectifs institutionnels

Le stagiaire doit :

- Faire le lien entre des connaissances en matière d'hygiène et son savoir-faire pratique ;
- Être capable d'analyser sa pratique et d'évaluer la qualité de ses actions ;
- Connaître le rôle de l'aide-soignant en lien avec l'hygiène au sein d'une structure de soin et dans un service.

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
Pages 23 – 35 – 36 – 41	<u>M6.1</u> Présentation M6 Histoire de l'hygiène	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation du Module 6 à l'aide d'un power point. – Travaux de groupe différents selon formation continue ou partielle. – Distribution du lexique d'hygiène. – Distribution de la synthèse. 	
Page 35	<u>M6.2</u> Mécanismes de l'infection	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Brainstorming sur les connaissances des stagiaires. – Apport théorique à l'aide d'un power point. – Distribution de la synthèse. 	
Pages 35 – 36	<u>M6.3</u> Les règles de nettoyage, désinfection, stérilisation	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Apport théorique à l'aide d'un power point sur les règles de nettoyage et les différents produits. – Apport théorique sur la stérilisation à l'aide d'un power point. – Travaux de groupe sur les produits utilisés avec lecture des étiquettes et du mode d'emploi. – Distribution de la synthèse. 	
Page 35	<u>M6.4</u> Les infections liées aux soins les instances les AES	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Les AES : apport théorique à l'aide d'un power point. – Les infections associées aux soins : apport théorique à l'aide d'un power point. – Les instances représentatives : CLIN et CHSCT, apport à l'aide du support formateur. – Distribution de la synthèse. 	
Pages 29 – 35 – 36	<u>M6.5</u> Les circuits hospitaliers	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Brainstorming sur les connaissances des stagiaires. – Apport théorique à l'aide d'un power point. – Exercices individuels sur le tri des déchets. – Distribution de la synthèse. 	
Pages 29 – 35 – 36	<u>M6.6</u> Les isolements	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Brainstorming pour rechercher avec les stagiaires les différents isolements. – Apport théorique à l'aide d'un power point. – Présentation du matériel utilisé lors des isolements. – Cas concrets sur les isolements. – Distribution de la synthèse. 	
Page 36	<u>M6.7</u> Travaux pratiques et exercice d'application	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Rappel des connaissances sur les grandes règles pour réaliser l'environnement du patient. – En 1/2 groupe, Travaux pratiques : lecture des étiquettes avec distribution pour chaque stagiaire de plusieurs produits. – En 1/2 groupe, Travaux pratiques : nettoyage et désinfection de l'environnement du patient avec entretien des matériels de soins (chariots de soins, de linge, lit, table de nuit, adaptable, déambulateur, canne...). – Echange des groupes à la pause. 	

Pages 35 – 36	<u>M6.8</u> <u>Temps 1</u> Réflexion autour de la vidéo « la toilette au lit et sur chariot- douche »	2h	<ul style="list-style-type: none"> – Visionnage du film sur la toilette au lit, la douche couchée. – Echange entre les stagiaires sur leur ressenti. – Travaux de groupe sur les principes fondamentaux à respecter, sur les critères de qualité d'un soin, sur les attitudes à adopter. – Restitution de leur travail et réajustement par le formateur. – Distribution des cas concrets autour des isolements. 	
	<u>Temps 2</u> Cas concret	1h30	<ul style="list-style-type: none"> – Travaux de groupe. – Restitution par les stagiaires et réajustement par le formateur. 	
Page 36	<u>M6.9</u> Evaluation formative	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Evaluation formative d'une heure. – Restitution par les stagiaires et réajustement par le formateur. 	

Epreuves de validation du module 6

Une épreuve écrite d'une heure :

- Une série de questions (QROC et/ou QCM).

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement Formateur
Pages 23 – 37 – 41	<u>M7-1</u> Présentation du Module 7	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Objectifs/critères du module 7 – Faits, opinions, sentiments – Travaux Dirigés – Savoir faire la différence entre un fait, une opinion et un sentiment – Réflexion sur l'utilisation et l'intérêt du diagramme de soins. 	
Page 37	<u>M7-2</u> Le Dossier patient et le dossier de soin	3h30	<p><u>Cours théorique (1h30)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – définition – composition – archivage – consultation – personne de confiance – personne à prévenir – dossier informatisé <p><u>Travail de groupe (1h30)</u></p> <p>Construction en groupe d'une fiche méthodologique sur chaque document qui compose un dossier de soin selon la méthode QQQQCP (Qui, Quoi, Ou, Quand, Comment)</p>	
Page 37	<u>M7-3</u> Les Transmissions Ciblées	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Aborder les notions : cibles, données, actions, résultats. – Faire le lien entre diagramme de soins et transmissions ciblées. 	
Page 37	<u>M7-4 et 5</u> Transmissions ciblées Travaux Dirigés	7h	<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation de diagramme de soins – Exercices et correction 	
Page 37	<u>M7-6</u> Les Transmissions Orales et les réunions d'informations	3h30	<p><u>Cours Théorique (1h)</u></p> <p>Rappel législatif : Le secret professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> – Définition – Aborder les notions de transmission d'alerte et de relève. <p><u>Exercice d'applications (2h)</u></p>	
Page 37	<u>M7-7</u> Dossier de soin Travaux Dirigés	3h30	A l'aide d'un cas concret, les stagiaires devront compléter le dossier de soin ASSISTEAL ainsi que les transmissions ciblées.	
	<u>M7-8</u> Evaluation formative	3h30	Exercice d'entraînement (1h) correspondant au mode d'évaluation. Correction (2h)	
	<u>M7-9</u> Analyse et synthèse de documents	3h30	Synthèse de documents.	

Epreuves de validation du module

– Une épreuve écrite ou orale :

- Un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques.

Elle est organisée en institut de formation ou en structure de soins.

Par choix pédagogique, l'évaluation d'1 heure est organisée en IFAS.

Procédure pour l'évaluation

1 cas concret

20 points

- Un diagramme de soins pré-rempli ou pas.
- 3 cibles avec au moins une cible déjà ouverte à compléter et au moins une cible à ouvrir et à compléter.
- 2 pages d'annexe au choix parmi les pages du dossier de soin pédagogique (*fiche de surveillance alimentaire, fiche de surveillance escarre, fiche de surveillance hydrique, fiche de surveillance douleur*).

Le diagramme de soins

6 points

- 1) Etiquette et/ou date et/ou signature 1 point
 - *S'il manque un de ces 3 éléments, cela entraîne 0 à la question soit 0/1 point*
 - *S'il manque les 3 éléments, cela entraîne 0 au diagramme soit 0/6 point*
- 2) Tous les soins réalisés sont cochés 3 points
 - *Si 1 soin non coché ou soin non fait coché* MOINS 1 point.
 - *Si 2 soins non cochés ou soins non faits cochés* MOINS 2 points.
 - *Si plus de 2 soins non cochés ou soins non faits cochés* 0 à l'item.
- 3) Les cibles à ouvrir sont identifiées et pertinentes 2 points
 - *Lorsque plusieurs cibles sont à ouvrir et qu'il manque un élément* MOINS 1 point

Les transmissions ciblées

11 points

- 1) Etiquette et / ou date/heure et / ou fonction/signature 2 points
 - *S'il manque un de ces 3 éléments, cela entraîne 0 à la question soit 0/2 points.*
 - *S'il manque les 3 éléments, cela entraîne 0 à la feuille soit 0/10.*
- 2) Cibles à ouvrir 3 points/cible
 - *Cohérence 1 point*
 - *Suffisance 1 point*
 - *Pertinence 1 point*

3) Cibles à compléter (compléter et/ou fermer)

3 points/cible

- *Cobérence 1 point*
- *Suffisance 1 point*
- *Pertinence 1 point*

Les annexes

3 points

• **Si une seule annexe (3 points)**

Etiquette patient et /ou identification soignant et /ou date et heure.

- *S'il manque un de ces 3 éléments, cela entraîne - 1 point à la page.*
- *S'il manque les 3 éléments, cela entraîne 0 à la page.*

Pour la feuille d'annexe :

- *Cobérence 1 point*
- *Suffisance 1 point*
- *Pertinence 1 point*

• **Si 2 annexes (1.5 points/ annexe)**

Etiquette patient et/ou identification soignant et/ou date et heure.

- *S'il manque un de ces 3 éléments, cela entraîne - 0.5 point à l'annexe.*
- *S'il manque les 3 éléments, cela entraîne 0 à la page.*

Pour chaque feuille d'annexe (soit 1,5 points/annexe)

- *Cobérence 0.5 point*
- *Suffisance 0.5 point*
- *Pertinence 0.5 point*

8. MODULE 8 - 1 semaine

L'organisation du travail

Durée 1 semaine ou 35 heures

Compétence

Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle.

Objectifs de formation

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable d' :

- Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ;
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ;
- Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.

Objectifs institutionnels

- Apprendre à s'impliquer dans une équipe pluridisciplinaire.
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun au sein de l'équipe.
- Développer l'esprit de collaboration au sein d'une équipe de soins.
- Planifier sa journée et organiser son temps de travail en étant capable de se justifier.
- Valoriser et projeter le stagiaire dans sa future fonction d'aide-soignant.
- Apprendre à formaliser un CV par compétences et une lettre de motivation adaptée.

« Notion de responsabilité et de collaboration : Être responsable c'est assumer les conséquences de ses actes ou les conséquences d'actes exécutés par d'autres.

Collaborer signifie « travailler ensemble ».

Les soins sont le résultat d'un travail en équipe.

La collaboration implique le respect des champs de compétences légalement reconnus pour chacun des partenaires.

Participer, c'est l'action de travailler avec quelqu'un pour une œuvre commune. »

L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Référentiel	Titre du cours	Temps	Contenu	Positionnement formateur
Pages 23 – 38 – 39 - 40 -41	<u>M8-1</u> Présentation du module 8 L'équipe Le binôme	3h30	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation des objectifs du module (cf. découpage modulaire et compétence). – Travail de réflexion sur la notion <u>d'équipe</u>. – Travail de réflexion sur le binôme, le positionnement de l'AS dans une équipe de soins. 	
Page 38	<u>M8-2</u> L'équipe pluridisciplinaire Le tutorat et l'encadrement	1h30 1h30	<ul style="list-style-type: none"> – Notion <u>d'équipe pluridisciplinaire</u>. – Rôle des différents membres de l'équipe. – Réflexion autour du partenariat entre l'AS et les différents membres de l'équipe. <p>Image du stagiaire, objectifs à mettre en place avec un stagiaire ? Que signifie encadrer et réflexion sur le tuteur...</p>	
Pages 24 – 38	<u>M8-3</u> L'organisation du système de santé en France Les limites de compétences	1h 2h	<p>Les acteurs de santé, les institutions et leurs missions.</p> <p>Resituer les domaines de compétences de chaque professionnel avec les actes ou gestes correspondants. Pouvoir apporter une réponse à l'employeur demandant d'effectuer des tâches ne relevant pas du champ d'intervention. Eviter les «dérives», les glissements de tâches pouvant se révéler dramatiques en cas de problème.</p> <p><i>Soins relevant de la compétence de l'AS : exercices et contrôle de connaissances (travaux de groupe/cas concret).</i></p>	
Page 38	<u>M8.4</u> L'organisation du travail et la planification des soins Planification exercice n°1	1h30 1h30	<ul style="list-style-type: none"> – Les rythmes de travail et leur utilité – L'organisation du travail dans une équipe de soins – La journée de travail, actions quotidiennes à la semaine, au mois – La quantité des activités, les urgences, les priorités. <p><u>La planification des soins - Cours théorique et travaux de groupe.</u></p> <p><i>Prévoir un temps de méthodologie : comment trier l'information dans un cas concret.</i></p> <p>Cas concret de planification de soins en tenant compte de l'organisation du service, des urgences, des priorités du patient, des prises de RDV.</p> <p>Travail sur l'outil de planification.</p>	

	<u>M8-5</u> Planification exercice 2	3h30	Cas concret de planification de soins en tenant compte de l'organisation du service, des urgences, des priorités du patient, des prises de RDV. Travail sur l'outil de planification.	
	<u>M8-6</u> Cas concret de planification	3h30	Cas concret de planification de soins en tenant compte de l'organisation du service, des urgences, des priorités du patient, des prises de RDV. Travail sur l'outil de planification	
Page 38	<u>M8-7</u> Le droit du travail	3h30	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit du travail - Les différents secteurs d'activité - Les contrats de travail - Les différents types de responsabilité - Les instances représentatives - « Le Public »/ « Le Privé » - La grille de salaire 	
	<u>M8-8</u> La souffrance au travail CV et lettre de motivation	3h30	Les différents types de harcèlement, le burn out, les principaux facteurs de stress, mission du médecin du travail, les mesures de prévention du harcèlement. Approche globale de l'entretien d'embauche. Notions de base sur le CV et la lettre de motivation.	
	<u>M8-9</u> Evaluation Formative	3h30	Cas concret sous forme d'évaluation formative (révision du module, planification, organisation, collaboration)	

Epreuves de validation du module 8

– Une épreuve écrite d'1 heure :

- Questions ouvertes sur l'organisation des soins, les prérogatives aide-soignantes et les droits et devoirs dans le cadre du travail.

CHAPITRE 5 - LES STAGES CLINIQUES

Dans le cursus complet de formation, les stages sont au nombre de six. Ils sont organisés par l'institut de formation et réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Service de court séjour : médecine,
- Service de court séjour : chirurgie,
- Service de moyen séjour ou long séjour : personnes âgées ou handicapées,
- Service de santé mentale ou service de psychiatrie,
- Secteur extrahospitalier,
- Structure optionnelle.

Le 6^{ème} stage, programmé en fin de formation, est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique.

Dans le cadre de la formation en cursus partiel, chaque stage à effectuer correspond à l'unité de formation enseignée et à la compétence à valider.

Les modules concernés sont les 1 – 2 – 3 – 4 – 5 et 6.

Les stages se déroulent en alternance avec les cours sur la base de 35 heures par semaine conformément au programme, tout en s'adaptant aux possibilités d'encadrement du service.

Cette dernière précision ouvre la possibilité de stage en horaire d'après-midi voire de samedi, dimanche ou jour férié, sous réserve de respecter la législation du travail (l'élève doit avoir un jour de repos avant et après le WE pour ne pas dépasser le temps de travail hebdomadaire légal).

Avant chaque **départ en stage**, une « mise en stage » est organisée avec le référent de groupe, sur une ½ journée. Une procédure commune permet de préparer les élèves en trois temps :

- Présentation des objectifs de l'institut de formation,
- Proposition d'objectifs pédagogiques (en lien avec les modules enseignés)
- Travail de réflexion sur les objectifs personnels (en individuel ou en sous-groupes) selon la spécificité du stage

Avant le premier stage, un **guide d'auto-apprentissage** est remis à chaque élève

Ce document permet au stagiaire :

- De se situer dans son processus de formation,
- De faciliter son encadrement,
- D'évaluer sa propre progression,
- De mesurer son niveau d'acquisition tout le long de sa formation.

Utilisation :

- Est rempli par le stagiaire tout au long de sa formation chaque fois qu'une action réalisée.
- Est présenté au référent à chaque suivi pédagogique,
- Est présenté au responsable de l'encadrement lors des différents stages

A chaque **retour de stage**, un « retour de stage » est organisé avec le référent de groupe, sur une ½ journée. Une procédure commune permet d'optimiser ce temps pédagogique :

- Partage sur les expériences vécues en stage,
- Débat autour d'une problématique vécue en stage,
- Recensement des documents de stages (feuille de compétence, feuille de présence, grille de retour de stage).

Les objectifs de stage en lien avec les 8 modules de formation

Module 1 Le stagiaire doit être capable de :

- Evaluer le degré d'autonomie en mettant en évidence les manifestations d'indépendance et de dépendance.
- Effectuer des recueils de données et analyser les situations des patients en charge. (prise en charge de 2 patients minimum à adapter selon la spécialité du lieu de stage).
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne selon le degré d'autonomie.
- Aider à l'hygiène corporelle.
- Aider à la prise des repas.
- Aider à l'habillage et au déshabillage.
- Aider au déplacement, à la mobilisation et à l'installation de la personne au lit, au fauteuil, à table...
- Aider au sommeil.
- Aider à l'élimination.
- Mettre en application les principes de manutention.
- Participer et stimuler la personne dans les activités d'animation et de maintien du lien social.
- Effectuer un lavage simple des mains, utiliser les solutions hydroalcooliques.

Module 6 Le stagiaire doit être capable de :

- Utiliser correctement des gants à usage unique.
- Identifier et respecter les circuits (élimination des déchets hospitaliers, linge, alimentaire, patients).
- Passer 2 jours avec l'ASH afin de connaître les règles de bionettoyage, de désinfection et d'entretien du matériel de l'environnement du patient et de soins.
- Connaître et respecter les règles d'isolement des patients.
- Repérer les différentes instances (CLIN, CHSCT)

Module 2 Le stagiaire doit être capable de :

- Mesurer les paramètres vitaux, savoir utiliser le matériel en lien avec le pouls, la tension artérielle, la température, la diurèse, la fréquence respiratoire, le poids et la taille.
- Retranscrire (dossier papier, dossier informatique) et savoir utiliser les feuilles de surveillance.
- Observer une personne et apprécier les changements de son état clinique.
- Identifier et transmettre les signes d'anomalies en utilisant un vocabulaire professionnel adapté.
- Repérer et alerter les changements d'état et les situations d'urgence.
- Réaliser des prélèvements non stériles : urines, selles et expectorations.

Module 3 Le stagiaire doit être capable de :

- Surveiller la prise, l'efficacité et les effets secondaires des traitements.
- Réaliser des soins auprès de personnes dépendantes (réfection et change de lit occupé ou non, soins préventifs d'escarres).
- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors des soins.
- Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne afin d'éviter les complications possibles.
- Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne.
- Choisir le matériel adapté aux soins.
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, du degré d'autonomie, de son intimité et en tenant compte des dispositifs médicaux (soins liés à l'hygiène corporelle, au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aider l'IDE lors des soins)
- Adapter les modalités de réalisation des soins à l'état de la personne et à ses habitudes de vie en faisant des démarches de soins pour acquérir un raisonnement professionnel (prise en charge au minimum de 4 patients avec dispositifs médicaux à adapter selon la spécialité du lieu de stage).
- Effectuer un travail de recherche sur les principales pathologies du service.
- Savoir justifier du choix des actions mises en place.
- Evaluer la qualité des soins réalisés et réajuster le cas échéant.

Module 5 Le stagiaire sera capable de :

- Savoir repérer et s'adapter à un refus de soins pouvant se manifester par une agressivité ou de la violence.
- Savoir repérer des situations de communication verbale et non verbale.
- Travailler sur le ressenti de la personne.
- Adapter sa communication en fonction de l'état de la personne et s'assurer de la bonne compréhension de l'information.

Module 4 Le stagiaire sera capable de :

- Identifier les principes de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et aux déplacements.
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical.
- Installer la personne en tenant compte de son degré d'autonomie et de ses différents dispositifs médicaux.
- Utiliser le matériel de manutention spécifique.

Modules 7 et 8 Le stagiaire sera capable de :

- Utiliser le diagramme de soins.
- Savoir utiliser et compléter le dossier de soins du patient (selon le support).
- Participer aux transmissions (orales et écrites).
- Savoir prendre en compte les outils d'organisation des services.
- Savoir établir une planification de soins

CHAPITRE 6 - LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. L'accompagnement pédagogique

En lien avec les valeurs de l'équipe pédagogique et pour favoriser et accompagner le projet de formation de l'élève, l'institut met en place des temps de suivi pédagogique individuel et collectif réalisé par le formateur référent en début de formation et tout au long de l'année.

La pédagogie doit être une pédagogie interactive, elle doit permettre à l'élève de développer ses aptitudes personnelles et de progresser dans le développement de ses capacités d'analyse et d'auto - évaluation.

Les principes du suivi pédagogique et les méthodes utilisées permettent aux formateurs :

- L'accompagnement et le développement individualisé de l'élève (ressources, acquis, projet professionnel,...),
- D'être disponible et à l'écoute,
- De répondre à la demande et de la susciter,
- De préparer et d'exploiter les temps de stage,
- De suivre le parcours de stage en considérant le projet professionnel et la situation du stagiaire (contraintes, résultats, ...),
- De créer une ambiance de travail dans une logique d'esprit d'équipe,
- D'accompagner les élèves dans la formalisation du document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage pour la validation du module 5

2. Les conceptions des évaluations

2.1 Définition

Évaluer c'est :

- Contrôler une situation à un moment donné,
- Mesurer l'écart entre la situation observée et l'objectif à atteindre,
- Comparer et réajuster les méthodes d'apprentissage,
- Apprécier la progression.

« L'évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques ; elle ne juge pas la personne mais son niveau d'apprentissage, les savoirs acquis ou non encore maîtrisés ».

2.2 Buts de l'évaluation

- Mettre en concordance les objectifs du cours,
- Inciter à apprendre,
- Renseigner l'élève sur son niveau de maîtrise, au niveau des savoirs, savoir-faire, savoir-être,
- Modifier les activités d'apprentissage pour permettre de combler les lacunes par des réajustements,
- Permettre au formateur d'évaluer les enseignements.

3. Les caractéristiques des évaluations

L'évaluation continue accompagne une pédagogie par objectif facilitant ainsi l'apprentissage.

Elle se présente sous 2 formes, **formative et normative**, tant en connaissances théoriques que pratiques.

3.1 L'évaluation formative

N'entre pas dans le cadre législatif, mais s'avère nécessaire car :

- elle renseigne l'élève sur le chemin qui reste à parcourir pour atteindre ses objectifs,
- elle évalue les progrès, le gain acquis par l'élève durant les modules,
- elle guide l'élève et l'incite à demander conseil,
- elle permet de trouver les stratégies qui permettent de progresser.

L'évaluation formative *théorique* apprécie le "**Savoir** " de l'élève et permet de réajuster la méthodologie d'évaluation.

Les évaluations formatives sont réalisées durant la formation à la fin de chaque module ; elles précèdent les évaluations normatives obligatoires.

L'évaluation formative de la *mise en situation professionnelle* permet d'apprécier "**Savoir-Être et Savoir-faire**".

3.2 Les évaluations normatives des modules de formation, définies en application de l'Arrêté du 22 octobre 2005, modifié :

– **Les évaluations écrites**

Elles comportent six épreuves permettant de valider tout ou partie des **modules 1 – 2 – 5 – 6 – 7 et 8**

– **L'évaluation orale**

Elle comporte un entretien de 20 mn maximum avec un jury, portant sur l'argumentation du travail personnel écrit, à partir d'une situation relationnelle vécue en stage et permettant la **validation du module 5**

L'épreuve écrite et orale est notée sur 20, l'évaluation est réalisée par un formateur et un professionnel de terrain.

– **L'évaluation pratique**

Elle comporte une épreuve pratique, préparation et réalisation de gestes techniques relatifs à l'ergonomie, organisée en Institut de formation et concerne la **validation du module 4**.

Elle est évaluée sur 20 points par un formateur et un professionnel de terrain

- **Les Mises en situation professionnelle (MSP)**
Elles sont organisées en structures de soins et concernent la validation pour tout ou partie du **module 1** et du **module 3**.

3.3 Les évaluations des stages cliniques

Les stages cliniques sont organisés par l'institut de formation.

L'évaluation des stages cliniques est conforme au référentiel de formation.

Dans les principes directeurs de stage préconisés par l'institut de formation, un bilan à mi-stage est effectué avec l'infirmier diplômé et/ou l'aide-soignant.

Cursus intégral de formation

- A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisitions pour chaque unité de compétences,
- Pour chaque unité de compétence, le niveau de l'élève est évalué à partir de l'échelle de valeur définie dans la grille de compétences,
- Au terme des six stages, les assistantes administratives en collaboration avec le référent de formation enregistrent le bilan des acquisitions de l'élève en établissant le total obtenu à chaque unité de compétence,
- Chaque compétence est validée si l'élève aide-soignant obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'entre elles.

Cursus partiel de formation

- Pour chaque stage correspondant à un module de formation, le candidat est évalué sur son niveau d'acquisition pour la compétence visée,
- L'unité de compétence est validée si le candidat obtient une note au moins égale à la moyenne.

4. Les modalités d'évaluations

MODU-LES	EPREUVES	MODALITES COMPLEMEN-TAIRES	NOTATION	CONDITION DE VALIDATION DES MODULES
1	Une épreuve écrite en deux parties : QROC Et/ou QCM Un cas clinique	2H (épreuve anonyme)	/20 points Cas clinique /12pts QROC QCM / 8 pts	Obtenir une note $\geq 20/40$ sans note $< 8/20$ à l'une d'entre elle.
	Une épreuve de MSP (mise en situation professionnelle)		/20 points DDS /8 pts Réalisation du ou des soins /12 pts	
2	Une épreuve écrite : questions à partir d'un cas concret	1H30 (épreuve anonyme)	/20 points	Obtenir une note $\geq 10/20$
3	Une épreuve de MSP		/30 points DDS/10 pts Réalisation d'un/des soins /20 pts	Obtenir une note $> 15/30$ sans note $< 8/20$ à la réalisation du/des soins. Obtention de l'AFGSU 2

4	Epreuve pratique	Réalisée en structure de soins	/20 points	Obtenir une note \geq 10/20
5	Une épreuve écrite sous forme d'un document remis relatant une situation de communication vécue en stage et son analyse + Une épreuve orale en groupe. Discussion autour des situations de communication et d'analyse des élèves présent.e.s	Travail personnel Durée oral 20min	/ 20 points Écrit / 12 pts Oral / 8 pts	Obtenir une note \geq 10/20
6	Une épreuve écrite : questions	1H épreuve anonyme	/ 20 points	Obtenir une note \geq 10/20
7	Une épreuve écrite : 4 cas cliniques + questions	1H épreuve anonyme	/ 20 points	Obtenir une note \geq 10/20
8	Une épreuve écrite : cas concret + questions sur le contexte de travail	1H épreuve anonyme	/ 20 points	Obtenir une note \geq 10/20

Chaque évaluation peut comprendre une évaluation de rattrapage si besoin qui respecte les mêmes modalités que l'évaluation initiale.

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage au plus tard 3 semaines après l'épreuve.

5. Le diplôme d'état d'aide-soignant

Sont déclarés reçus au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier et suivi l'intégralité des enseignements.

Le **DEAS** est délivré par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale (DRCS) aux candidats admis par le jury.

Dès promulgation des résultats, **une attestation est remise** aux candidats précisant qu'ils **sont inscrits sur la liste des reçus au diplôme.**

Une cérémonie de remise de diplôme est organisée.